

# INSCRIPTIONS ET TARIFS

Pour toute inscription dans l'établissement, les parents doivent impérativement prendre contact avec la MFR pour un entretien avec le directeur M.ETIENNEY Stéphane en apportant les bulletins scolaires de l'année en cours. La présence du futur élève est indispensable (les rendez-vous se font, en général, les mercredis).

## Effectifs

**Au 11 décembre 2018, 201 élèves en formation initiale et 26 en Contrat Pro ou apprentissage**

### Cycle CAPa Métiers de l'agriculture :

- 12 élèves en 1<sup>ère</sup> année CAPa
- 8 élèves en 2<sup>ème</sup> année CAPa

### Cycle de l'enseignement agricole :

- 61 élèves :       13 en classe de 4<sup>ème</sup>
- 48 élèves en classe de 3<sup>ème</sup>

### Cycle BAC PRO : Production Animales option hippique :

- 120 élèves :

\* Seconde Professionnelle Productions/

Activités Hippiques : 38 élèves (20+18)

\* 1<sup>ère</sup> BAC PRO CGEH : 40 élèves (19+21)

\* Terminale BAC PRO CGEH : 42 élèves

(21+21)



### Formation continue :

- 26 élèves :

\* Technicien Agricole : 7 (en contrat de professionnalisation)

\* BTSa 1<sup>ère</sup> : 8 (Productions Animales en contrat d'apprentissage)

\* BTSa 2<sup>ème</sup> : 11 élèves



**ERASMUS : 5 jeunes**



## Tarifs (2018-2019)

Classes	CAPa Métiers de l'Agriculture	4 <sup>ème</sup> Enseignement Agricole	3 <sup>ème</sup> Enseignement Agricole	2 <sup>nd</sup> e Bac Pro PA / Hippique	1 <sup>ère</sup> BAC Professionnelle CGEA/CGEH	Tle BAC Professionnelle CGEH
Nbre de sessions	11/12	16	16	15 / 16	17	19
Tarif pension /an Formation Agricole	1820 €	2240 €	2360 €		2490 €	
Tarif pension /an Formation Hippique		2590 €	2730 €	3070 €	3200 €	3650 €

A l'inscription : **100 € frais d'inscription, 10 € d'adhésion à l'association**  
(les 110 € s'ajoutent au tarif pension ci-dessus)

**Le règlement de la pension scolarité est réparti mensuellement.**

Le statut du jeune scolarisé en formation initiale permet aux familles de bénéficier :

- + **Des bourses nationales d'études** (selon les revenus) site : [www.simulbourses.educagri.fr](http://www.simulbourses.educagri.fr)
- + **Des aides aux transports** (à voir avec le Conseil Général de votre département)

